

Ouverture du nouveau Master 'APDRED' au Complexe Horticole d'Agadir

Le Complexe Horticole d'Agadir annonce l'ouverture du concours d'accès au Master en 'Aménagement Paysager Durable et Réhabilitation des Espaces Dégradés' - 'APDRED' - pour l'année universitaire 2024/2025.

La campagne de candidature pour rejoindre la première promotion du master 'Aménagement Paysager Durable et Réhabilitation des Espaces Dégradés' est ouverte en ligne, jusqu'au **Dimanche 29 Septembre 2024 à 23h**.

Conçu dans le cadre de la dynamique nationale de l'aménagement et développement du territoire, la formation en Master 'APDRED' entend répondre aux besoins incessants en matière de réhabilitation des espaces paysagers dégradés, dans un contexte général marqué par l'impact négatif des changements climatiques, les enjeux socio-économiques et les défis de la protection de l'environnement.

Le master 'APDRED' propose un programme académique pluridisciplinaire innovant, combinant théorie et pratique, dont l'usage des outils modernes de l'aménagement paysager (SIG & Télédétection, CAO, IA, ...etc.), tout en développant une approche éthique et responsable de la conception, la planification et la mise en œuvre des projets paysagers durables, face aux multiples enjeux (environnementaux, socio-économiques ...).

Ce parcours apporte des compétences dans plusieurs disciplines en lien avec le concept du "Paysage", et vise à former des professionnels et/ou chercheurs de haut niveau, capables de concevoir, planifier et gérer des paysages de manière durable, en intégrant les dimensions écologiques, sociales et économiques.

Conditions d'admission

Le Master 'APDRED' est ouvert aux titulaires d'un diplôme de :

- Licence professionnelle (Spécialités : Architecture du paysage ; Aménagement des espaces verts), ou un diplôme reconnu équivalent ;
- Licence d'excellence en sciences et technologies (Spécialité : Biologie) ;
- Licence des études fondamentales (Spécialités : Urbanisme ; Environnement ; Ecologie) ;
- Par voie de la passerelle aux étudiants ayant validés la 1^{ère} Année Cycle Ingénieur (Option : Architecture du paysage).

Critères d'éligibilité

Prérequis pédagogiques spécifiques en :

- Aménagement paysager (conception paysagère, projet de paysage, ...etc.) ;
- Connaissance des végétaux ;
- Infographie paysagère (logiciels : AutoCAD, Photoshop, Illustrator, ...) ;
- Dessin et Représentations graphiques.

Dossier de candidature

- Un dossier académique (Diplômes universitaires ; Certificats et Relevés de notes de tous les semestres d'études) ;
- Curriculum vitae (CV) avec photo ;
- Une lettre de motivation ;
- Un portfolio (obligatoire uniquement pour les étudiants ayant suivi des études en Architecture du paysage et en Aménagement des espaces verts).

Le dossier de candidature doit être déposé en ligne (toutes les pièces doivent être scannées en fichier PDF) via l'adresse email suivante : complexe.horticole@gmail.com ; avant le **Dimanche 29 Septembre 2024 à 23h**.

Procédure de sélection

L'admission au Master 'APDRED' se fait par sélection. Les dossiers seront examinés par un comité de sélection du Complexe Horticole d'Agadir. La procédure de sélection des candidats s'effectue en deux étapes successives :

- Une présélection basée sur l'étude du dossier académique (mentions, nombre d'année d'études, certificat de langues, relevés de notes, portfolio, ... etc.) et des motivations ;
Les résultats de la présélection seront publiés le Samedi 05 octobre 2024.
- Un test oral : Les candidats retenus dans la présélection seront convoqués pour passer un entretien oral le **Jeudi 10 Octobre 2024**, au Complexe Horticole d'Agadir.
Les résultats de l'entretien oral seront affichés au plus tard le Samedi 12 Octobre 2024.

L'inscription est prévue pour le **Lundi 14 Octobre 2024**, et le commencement des cours sera le **Mardi 15 Octobre 2024 à 09h00**.

